

Ecrit par Rayan Allaf le 18 mars 2024

SCOT Avignon : comment participer à l'élaboration du territoire de demain ?



Le Syndicat mixte du SCOT (schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie d'Avignon organise deux réunions publiques les lundi 18 et mercredi 20 mars, qui donneront la parole aux habitants du territoire avignonnais sur l'élaboration du diagnostic territorial. Cette définition des grands enjeux d'aménagement sur le territoire viendra rythmer l'année 2024 avec plusieurs temps d'échanges prévus par la suite avec pour objectif une vision territorial homogène et cohérente pour 2045.

Le [Syndicat mixte du SCOT du bassin de vie d'Avignon](#) invite les habitants du territoire avignonnais à venir participer aux deux réunions publiques qui auront lieu les lundi 18 et mercredi 20 mars avec pour thème : l'élaboration du diagnostic territorial.

Le premier rassemblement se tiendra au théâtre de la Roquette à Courthézon à 18h30 et le second se déroulera à la salle des fêtes du Pontet également à 18h30. Ces deux manifestations seront ouvertes à

Ecrit par Rayan Allaf le 18 mars 2024

tous afin de favoriser un temps d'échange et de réflexion des acteurs locaux sur les aménagements à venir sur leur territoire et les enjeux qui en découleront.

Qu'est-ce que le Scot ?

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) du bassin de vie d'Avignon est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations pour l'aménagement du territoire pour les années à venir. Il a pour but d'apporter des changements urbains qui favorisent le développement économique, touristique et culturel tout en conservant la mixité et la diversité de la zone.

Ce plan d'action doit servir de référence en matière de politiques publiques qui sont menées sur les thèmes du logement, du transport, du cadre de vie et de la mise en valeur des différents espaces. Le Scot est également là pour soutenir et gérer les déplacements de manière efficace tout en ne dénaturant pas le patrimoine et les espaces naturels du territoire. Il a aussi une portée écoresponsable puisque les changements qu'il apporte ont pour objectif de protéger et restaurer les continuités écologiques. Le schéma de cohérence territoriale est conçu et pensé pour améliorer le bien-être général des habitants.

Quel est le rôle du syndicat mixte du Scot ?

Créé en 2004, le syndicat mixte du Scot du bassin de vie d'Avignon travaille sur l'élaboration et la réalisation du document d'aménagement global tout en prenant en compte les évolutions de son périmètre d'action. Ce dernier s'est considérablement élargi les dernières années et regroupe désormais plus de 34 communes qui se trouvent sur la région Paca et Occitanie, et rassemble 314 804 habitants.

Les deux départements qui sont particulièrement concernés par ce document d'urbanisme sont le Gard et le Vaucluse avec la présence sur le périmètre des communautés de communes d'Aygues Ouvèze Provence et du pays d'Orange en Provence ainsi que les communautés d'agglomération des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon.

Pourquoi participer à ces réunions publiques ?

Depuis plusieurs mois maintenant, le Syndicat Mixte du Scot regroupe les avis des partenaires publics et poursuit la révision de son document, relancée en mai 2022. Plusieurs changements ont été nécessaires suite aux évolutions intercommunales et les nombreux changements opérés sur le territoire.

Les travaux lancés ayant pris du retard suite à la pandémie du covid-19, le document a été totalement repensé par le Syndicat Mixte du Scot qui a pris en compte les remarques et les constats des personnes publiques associées au projet. Le nouveau schéma est aujourd'hui suffisamment avancé pour pouvoir être présenté lors de ces réunions publiques et solliciter l'avis des habitants qui seront les premiers concernés. Ces derniers auront toute la liberté pour pouvoir exprimer leurs points de vue sur les besoins et les priorités des aménagements du futur.

Soucieux de l'importance d'informer ses habitants, le Syndicat Mixte du Scot souhaite que ces deux réunions publiques créent une synergie de réflexion et d'engagement auprès des acteurs locaux.

Ecrit par Rayan Allaf le 18 mars 2024

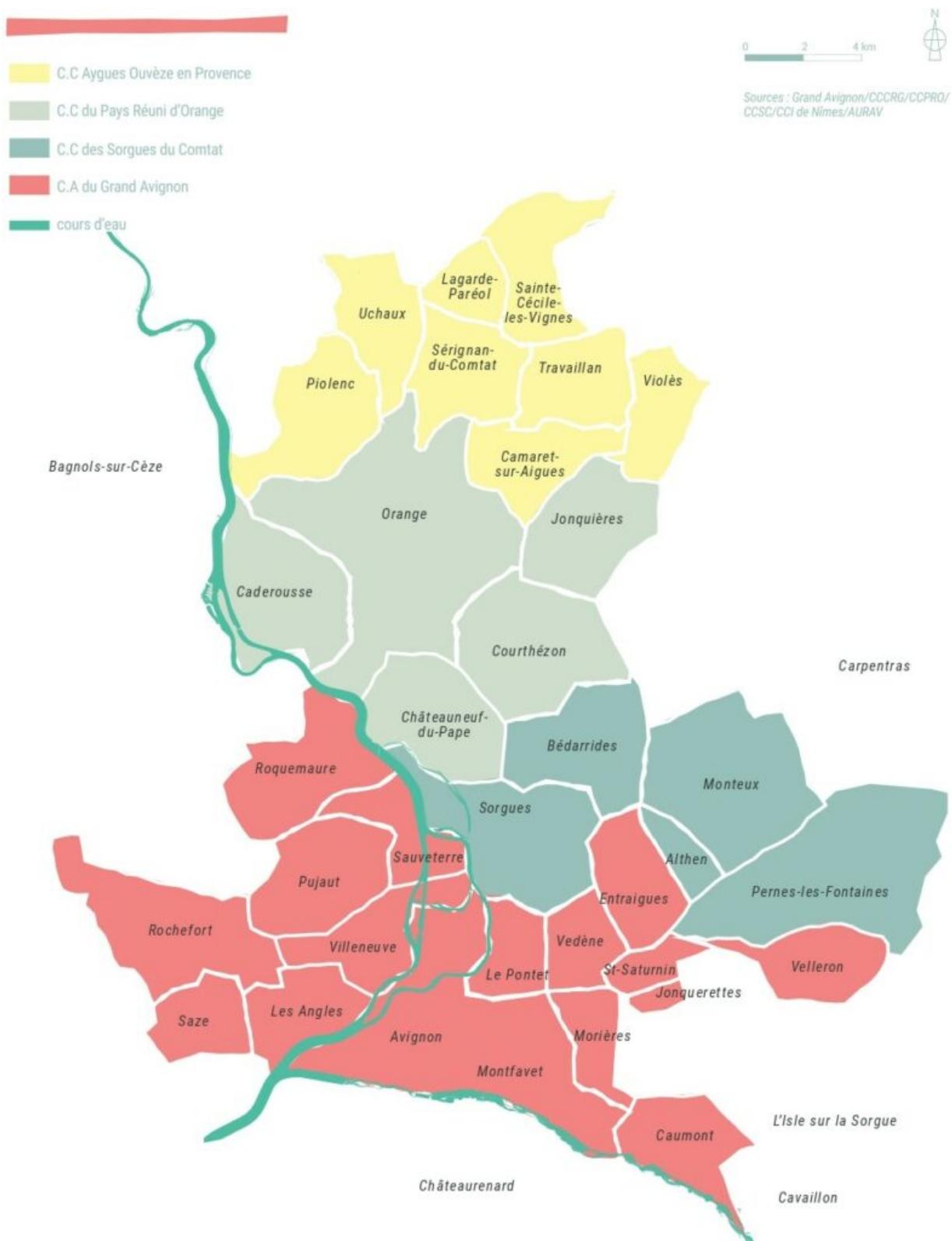
L'institution proposera par la suite d'autres temps d'échanges durant l'année 2024 pour suivre l'avancée du projet et la finalisation du document.

L'implication et l'avis des habitants semble primordial pour le Syndicat Mixte du Scot pour mener à bien son cap pour le territoire à l'horizon 2045. Le travail sur les enjeux stratégiques concernant l'occupation du sol, la logistique commerciale, l'agriculture et les énergies renouvelables seront au cœur des discussions de ces deux « meetings » et de ceux à venir pour construire le territoire de demain en toute homogénéité.

Infos pratiques : réunions publiques « présentation des premiers éléments du diagnostic territorial ». Lundi 18 mars 2024, 18h30. Théâtre de la Roquette. 1 boulevard Jean Vilar, 84350 Courthézon. Mercredi 20 mars 2024, 18h30. Salle des fêtes du Pontet. 304 avenue Vendôme, 84130 Le Pontet.

Pour s'informer, s'exprimer et faire remonter leurs réflexions et remarques tout au long de la procédure, rendez-vous sur le site ou via l'adresse contact@scot-bva.fr dans les cahiers de concertations à leur disposition aux sièges du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon et de nos 4 EPCI (Grand Avignon, Sorgues du Comtat, Pays d'Orange en Provence, Aygues Ouvèze en Provence)

Ecrit par Rayan Allaf le 18 mars 2024





Ecrit par Rayan Allaf le 18 mars 2024

© SMBVA